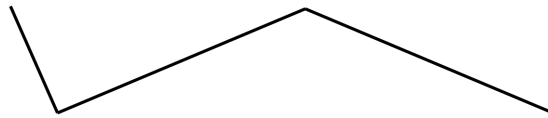


Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. arch
par Karianne Boyer



ARCHITECTURE & SANS-ABRI

ALINÉA : Une maison de transition pour personnes en situation de précarité

Wanting to be an architect, especially with no prior knowledge to explain such a strange desire, might actually reveal a preconscious desire to make the world a more suitable place for human inhabitation.

(Coleman, 2003)

RÉSUMÉ

Cet essai (projet) s'intéresse à la relation entre l'architecture et l'itinérance dans la conception d'une maison de transition pour personnes en situation de précarité. Destiné à la communauté de l'Outaouais, le projet tente de répondre à une offre actuellement inexistante à Gatineau et se questionne sur le rôle de l'architecte face aux enjeux sociaux majeurs tels que l'itinérance ainsi que sur l'influence de l'environnement bâti dans l'accompagnement et l'évolution de ces individus vers une réintégration sociale durable. L'Alinéa met de l'avant une approche sensible aux besoins et souhaits des sans-abri en explorant la relation entre l'individu et son environnement, particulièrement la notion de transition, pour ainsi concevoir une architecture supportant la réalité des occupants et porteuse d'un sens de dignité. La mixité des fonctions et des usagers, la recherche du confort physique et psychologique des occupants, la création d'espaces favorisant les interactions sociales et l'appropriation ainsi que le sentiment d'appartenance et de responsabilité alimenté entre autre par le fait d'habiter en communauté sont tous des éléments qui nourrissent l'ambiance du lieu et qui défendent le rôle premier de l'Alinéa : celui de pont entre la précarité et la stabilité.

ÉQUIPE & ENCADREMENT

Superviseure | Essai (projet)

Mme Diana Cardas

Chargée de cours à l'École d'architecture de l'Université Laval

Architecte chez CLCa_Diana Cardas architecte, Québec

Membres du jury | Critique finale

Mme Diana Cardas

Chargée de cours à l'École d'architecture de l'Université Laval

Architecte chez CLCa_Diana Cardas architecte, Québec

Mme Claude Demers

Professeure titulaire (Ph.D.) à l'École d'architecture de l'Université Laval

M. Maxime Rousseau

Architecte chez Bourgeois / Lechasseur architectes, Québec

Mme Kim Pariseau

Architecte chez APPAREIL architecture, Montréal

REMERCIEMENTS

J'aimerais profiter de cet essai (projet) pour remercier toutes les personnes qui m'ont appuyée, de près ou de loin, durant ces cinq années à l'École d'architecture de l'Université Laval. Le parcours n'a pas toujours été facile et se caractérise par plusieurs nuits blanches et négligences sur le plan de la santé physique et mentale, mais j'y suis arrivée et je ne pourrais être plus fière du fruit de mes efforts. C'est pourquoi je remercie grandement mes amies et collègues (vous saurez vous reconnaître) qui, depuis le début, ont été présentes pour s'apporter un soutien mutuel et s'encourager à constamment donner le meilleur de soi-même. Les heures passées en votre compagnie m'ont permis de découvrir des personnes exceptionnelles avec qui je souhaite garder contact bien au-delà de mes études en architecture. Merci pour tout.

Dans le cadre professoral, je tiens particulièrement à remercier ma superviseuse Diana pour sa grande disponibilité, ses mots d'encouragement et son encadrement hors-pair dans le respect de mes intentions conceptuelles et de mes valeurs du début à la fin. Nos rencontres hebdomadaires se sont avérées très pertinentes pour échanger sur nos projets, mais aussi sur nos expériences personnelles. Ce petit contact humain a fait toute la différence et j'en suis grandement reconnaissante.

Je voudrais aussi dire un immense merci à mes parents, Pierre Boyer et Éline Côté, pour leur support constant, bien que parfois un peu aveugle face à la réalité des études en architecture. Malgré la distance qui nous sépare, j'ai senti vos ondes positives tout au long de l'année. La discipline et la détermination qui m'habitent sont le reflet des valeurs et des qualités que vous m'avez transmises dans ma jeunesse et qui guident aujourd'hui plusieurs aspects de ma vie. Merci d'être les parents que vous êtes et d'incarner de véritables modèles de réussite. Un merci à ma petite sœur Audrey pour ses beaux mots d'encouragements et qui, par sa visite en mission, m'a permis de me concentrer entièrement sur mon projet en sachant que le congélateur était bien rempli.

Finalement, j'aimerais dire un merci tout spécial à ma marraine, Nicole Boyer, d'avoir toujours cru en moi et de témoigner un réel intérêt envers mes projets, actuels et futurs, et face au monde de l'architecture. Tes petites pensées quotidiennes et nos conversations spontanées me motivaient à persévérer et m'invitaient à apprécier certains moments qu'on prend parfois pour acquis.

TABLE DE CONTENU

RÉSUMÉ	5
ÉQUIPE & ENCADREMENT	7
REMERCIEMENTS	9
LISTE DES FIGURES	15
1. Introduction	17
2. Portrait de l'itinérance	19-21
2.1 Bien plus qu'une incapacité à se loger	19
2.2 L'implication du Canada et du Québec	20
2.3 À la rencontre des sans-abri de l'Outaouais	20-21
3. Engagement actif de l'architecte au sein de la communauté	23-22
3.1 Accessibilité de l'architecture & changement	23-24
3.2 Continuité dans la transition & innovation	25-26
4. Approche sensible aux besoins et souhaits des sans-abri	27-31
4.1 Interrelations entre individu & environnement	27-28
4.2 Confort & dignité comme base de confiance	28-29
4.3 Espaces de soutien & d'appropriation	30
Sommaire Cadre théorique	31
5. Projet d'architecture	33-47
5.1 Assises du projet	33-35
<i>Mission et défis</i>	33
<i>Enjeux & objectifs de design</i>	33
<i>Site d'intervention</i>	34
<i>Programme</i>	35
5.2 Proposition finale Hiver 2016	36-46
<i>Implantation</i>	36-37
<i>Éléments clés & programme</i>	38
<i>Aménagement des espaces</i>	39-44
<i>Matérialité des façades</i>	45-46

5.3	Retour sur le projet	47
6.	Conclusion	49
	BIBLIOGRAPHIE	51-52
	ANNEXES	53-59
	Annexe 01. Planches finales Critique du 15 avril 2016	53
	Annexe 02. Portrait de l'itinérance Statistiques	54
	Annexe 03. Analyse préliminaire de site Distribution des services aux itinérants	55
	Annexe 04. Esquisse Automne 2015	55-56
	Annexe 05. Précédents Enjeux communs au projet d'architecture	56
	Annexe 06. Précédents Traitement des espaces partagés	57
	Annexe 07. Précédents Transition par la cursive	57
	Annexe 08. Précédents Liberté des ouvertures	58
	Annexe 09. Autres précédents intéressants Programme	59

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 _ Exploration de la précarité
- Figure 2 _ Campements temporaires Gatineau | LeDroit
- Figure 3 _ Image conceptuelle reflétant une implication active
- Figure 4 _ *Design for the homeless* | Nora Richter Greer
- Figure 5 _ Schéma de concepts
- Figure 6 _ Identification et photographies du site
- Figure 7 _ Diagramme programmatique
- Figure 8 _ Schémas d'implantation
- Figure 9 _ Plan d'implantation
- Figure 10 _ Vue d'ensemble
- Figure 11 _ Axonométrie éclatée | Éléments clés + Programme
- Figure 12 _ Plan niveau 01 | Espaces communs et plateforme de travail
- Figure 13 _ Perspective de l'accueil | Premiers contacts avec les intervenants et les occupants
- Figure 14 _ Coupe B | Plateforme de travail
- Figure 15 _ Perspective de la cour arrière | Extension des espaces de vie intérieurs communs
- Figure 16 _ Plan niveau 02 | Studios et espaces partagés
- Figure 17 _ Plan niveau 03 | Studios et espaces partagés
- Figure 18 _ Perspectives des studios | Ensoleillement + aménagement
- Figure 19 _ Coupe A | Interface de transition
- Figure 20 _ Perspective de la coursive | Interface de transition appropriable
- Figure 21 _ Perspective de l'espace central | Point de repère pour les occupants
- Figure 22 _ Perspective du coin panoramique | Espace de détente
- Figure 23 _ Plan niveau 00 | Espaces servants
- Figure 24 _ Coupe C | Dynamique des espaces privés/partagés
- Figure 25 _ Perspective de l'Alinéa | Point de transition vers un nouveau départ
- Figure 26 _ Élévation Est | Façade sur rue
- Figure 27 _ Élévation Sud | Façade sur bâtiment adjacent
- Figure 28 _ Élévation Ouest | Façade sur cour arrière
- Figure 29 _ Élévation Nord | Façade sur parc commun

1. Introduction

Cet essai (projet) s'intéresse à la relation entre l'architecture et l'itinérance dans la conception d'une maison de transition pour personnes en situation de précarité. Destiné à la communauté de l'Outaouais, le projet tente de répondre à la demande en hébergement transitoire, une offre actuellement inexistante à Gatineau. Le dernier bilan compte une vingtaine d'itinérants chroniques, entre vingt et deux-cents itinérants périodiques et signale entre deux-cents et deux-milles personnes défavorisées à risque où la bascule vers l'itinérance ne tient qu'à un fil étant donné la précarité de leur situation.

Comment l'architecture peut-elle aborder des enjeux sociaux majeurs tels que l'itinérance ? Comment peut-elle accompagner, améliorer et faire évoluer ces individus vers une réintégration sociale durable ? C'est d'abord par un engagement actif de l'architecte au sein de la communauté que l'architecture devient accessible à un plus grand nombre et qu'elle peut ainsi générer un changement positif et permanent. En assurant une continuité dans le cheminement des personnes en situation de précarité vers un hébergement à long terme, la maison de transition peut répondre à la surcharge des centres d'hébergement d'urgence, promouvoir l'innovation dans le domaine du design et même adopter un processus participatif à l'étape de sa conception.

L'Alinéa, c'est un projet qui met de l'avant une approche sensible aux besoins et souhaits des sans-abri en explorant la relation entre l'individu et son environnement, particulièrement la notion de transition, pour ainsi concevoir une architecture supportant la réalité des occupants. Les espaces communs, intérieurs et extérieurs, sont propices aux rencontres et à la création de liens sociaux. La circulation est traitée telle une interface de transition où les résidents peuvent y déambuler librement, s'arrêter un instant, se détendre devant un bon livre ou échanger avec le voisin. Cette zone agit aussi comme espace intermédiaire entre les aires communes et les logements à caractère plus intime.

Considérant l'architecture comme le reflet de nos attitudes sociales, de nos aspirations et de nos valeurs, le projet se veut démonstratif d'une architecture accueillante, confortable et porteuse d'un sens de dignité. Il explore la façon dont l'ambiance du lieu ainsi que les interactions entre une mixité d'individus et de fonctions peuvent avoir un effet bénéfique sur une personne en situation de précarité dans la conception d'une maison de transition, ce pont entre la rue et l'hébergement permanent.

2. Portrait de l'itinérance

2.1 Bien plus qu'une incapacité à se loger

Étant donné la complexité des enjeux et la diversité des situations d'itinérance, la définition de ce phénomène est par conséquent très difficile à circonscrire. Hors, elle remet nécessairement en cause la capacité d'habiter, dont découlent les notions d'identité, de sécurité, d'intégration et d'autonomie. Elle inclut donc toute « *personne ou famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat.* »¹ La définition de l'itinérance à laquelle cet essai (projet) adhère est la suivante :

« L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. »²

À cette définition s'ajoute aussi la notion de précarité exprimant un état « qui est d'une sécurité douteuse, qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité [et] qui peut toujours être remis en cause. »³ Les environnements physique et psychologique du sans-abri sont caractérisés par la précarité. L'exploration de cette notion en maquette [figure 1] tente de dégager une meilleure compréhension de son influence sur l'habitat, sur le refuge du sans-abri, où s'articulent un rapport à l'espace, une construction fragile et un symbole de territorialité.

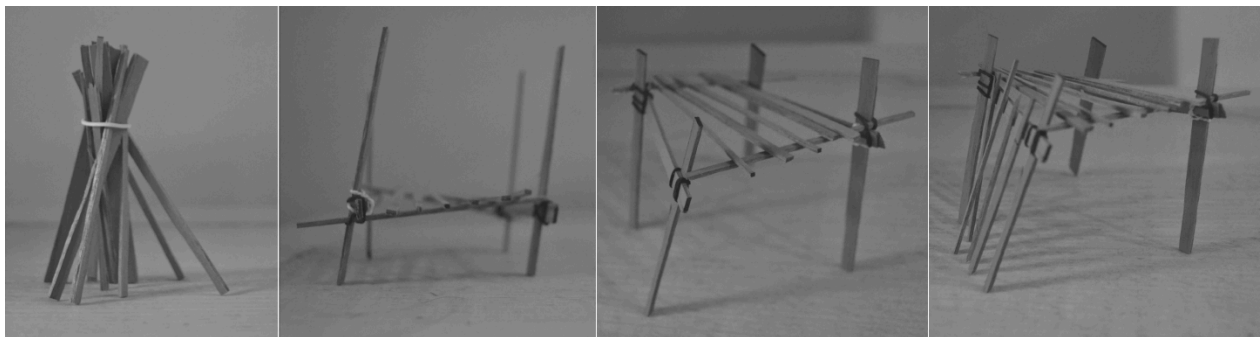


Figure 1 _ Exploration de la précarité

¹ COMITÉ DE LUTTE contre l'itinérance en Outaouais urbain. *Plan d'action concerté en itinérance*. Révisé et adopté par le Conseil

² GOUVERNEMENT du Québec. *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, Politique nationale de lutte à l'itinérance, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014, p.31

³ LAROUSSE, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%C3%A9caire/63295>

2.2 L'implication du Canada et du Québec

En 2014, le Gouvernement du Canada a été le premier pays à adopter l'approche de *Logement d'abord* (V.F. de *Housing First*) dans sa politique de lutte à l'itinérance. Axée sur les personnes en situation d'itinérance, la philosophie de *Logement d'abord* consiste à procurer dans l'immédiat un logement aux sans-abri puis de leur offrir des services d'encadrement sur le plan de la santé mentale, de la toxicomanie, de l'éducation et du travail. Né de l'inefficacité de l'approche traditionnelle pour éliminer l'itinérance, ce programme ne demande aucune condition préalable pour l'attribution d'un logement et vise la réduction des préjudices envers les sans-abri dans l'objectif de faciliter leur rétablissement et leur insertion dans la communauté.⁴

Du côté du Québec, c'est sous le slogan « *Ensemble pour éviter la rue et en sortir* » que le gouvernement s'engage à prévenir et réduire l'itinérance avec son plan d'action interministériel 2015-2020. La vision de cette Politique nationale de lutte à l'itinérance s'appuie sur l'affirmation de la dignité humaine et sur la reconnaissance des droits de chaque personne. Plus concrètement, elle vise à « développer de nouvelles formes de soutien et de solidarité sociale, de participation et d'inclusion à l'égard des personnes et des familles en situation d'itinérance ou à risque de l'être. »⁵ Elle met aussi de l'avant la stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) qui offre un financement pour les projets visant les collectivités où le taux d'itinérance est élevé. Gatineau se retrouve d'ailleurs parmi les collectivités désignées et bénéficie d'un montant de plus de 15 millions de dollars à partager avec quatre autres villes du Québec (Drummondville, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières).⁶

C'est dans ce contexte que le projet d'architecture s'inscrit.

2.3 À la rencontre des sans-abri de l'Outaouais

Le bilan réalisé en 2003 par le *Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain* compte une vingtaine d'itinérants chroniques, entre vingt et deux-cents itinérants périodiques et signale entre deux-cents et deux-milles personnes défavorisées à risque où la bascule vers l'itinérance ne tient qu'à un fil étant donné la précarité de leur situation.⁷ Dans l'Outaouais, la clientèle itinérante est née d'une multitude de problématiques. En effet, les facteurs menant à leur itinérance sont nombreux, variés et



Figure 2 _ Campements temporaires de Gatineau | LeDroit

⁴ Logement d'abord au Canada. <http://housingfirsttoolkit.ca/>

⁵ GOUVERNEMENT du Québec. *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, Politique nationale de lutte à l'itinérance, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014, p.29

⁶ http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/itinérance/

⁷ PARADIS, Isabelle. *Recherche sur l'itinérance en Outaouais*, 3 volets, Projet de recherche dans le cadre du programme Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), Novembre 2003

entrecroisés, allant de la pauvreté aux problèmes de consommation (alcool et/ou drogues) ou d'endettement, en passant par la crise de logement et la désinstitutionnalisation massive des personnes atteintes de problèmes de santé mentale. Bien qu'il soit intéressant de connaître l'histoire propre à l'itinérance de chaque individu, l'intérêt de cet essai (projet) se porte davantage sur les besoins actuels de ces personnes, sur leurs souhaits face à leur cheminement hors de la rue. C'est pourquoi un contact avec cette communauté de sans-abri par l'entremise de monsieur Yves Séguin, directeur général du Centre d'Intervention et de Prévention en Toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO), a permis une meilleure compréhension de leur réalité dès le début de la rédaction de cet essai.

3. Engagement actif de l'architecte au sein de la communauté

Comment l'architecture peut-elle aborder des enjeux sociaux majeurs tels que l'itinérance ? D'abord, c'est par un engagement actif de l'architecte au sein de la communauté que l'architecture devient accessible à un plus grand nombre et qu'elle peut ainsi générer un changement positif et durable. En assurant une continuité dans la transition des personnes en situation de précarité vers un hébergement à long terme, le projet peut répondre à la surcharge des centres d'hébergement d'urgence et promouvoir l'innovation dans la conception d'un toit pour ces personnes.



Figure 3 _ Image conceptuelle reflétant une implication active

3.1 Accessibilité de l'architecture & changement

« Architecture is political. Architecture is powerful. The time is right for an ideological architecture that does good by being good. »⁸

Il faut d'abord considérer l'architecture non pas comme un luxe, mais comme une discipline accessible, rassembleuse, comme un outil au service de la société. Pour ce faire, l'architecte s'engage de manière active afin d'initier un changement. La pratique active se décrit par l'action de sortir de l'environnement de travail, d'entrer en contact, de forger des liens avec la communauté et de chercher un besoin pour le design ou l'architecture à l'intérieur de cette même communauté à l'inverse de demeurer passivement au bureau dans l'attente que les clients viennent à soi.⁹ Dans un ouvrage rédigé par Bryan Bell, l'article intitulé « *The role of the citizen architect* » attribue un statut anti-démocratique et exclusif à l'architecture contemporaine,¹⁰ ce à quoi l'auteur oppose ensuite la philosophie de l'*Auburn University's Rural Studio* qui aspire au rôle de l'architecte « citoyen » afin de créer une architecture plus crédible et surtout plus pertinente pour la société. C'est sur cette philosophie que s'oriente le présent essai (projet).

⁸ BELL, Bryan et Katie WAKEFORD. *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008, p.17

⁹ FELDMAN, Roberta M. In *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008

¹⁰ MOCKBEE, Samuel. In *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008

Bien qu'il est facile de croire qu'une grande majorité des enjeux auxquels est confrontée la société ne soient aucunement reliés à l'architecture, ils sont pourtant liés au design. Cette affirmation ouvre les portes vers une toute autre clientèle et comme le dit Bryan Bell, en élargissant la population servie et les services offerts, les architectes peuvent jouer un rôle significatif en réponse aux enjeux critiques d'aujourd'hui.¹¹ C'est pourquoi l'itinérance représente un sujet d'autant plus pertinent à s'intéresser dans le cadre de cet essai (projet) en architecture alors que les sans-abri constituent une clientèle méritant une attention particulière. « *These clients have needs that represent the most exciting design challenges in existence. Yet the great majority of this public does not know what design is, or why they might want it, or how it could help them. It is our job to explain this, to define and communicate the value of architecture.* »¹²

Dans le but de rendre l'architecture accessible et d'offrir des services à une clientèle qui n'y accorde souvent très peu d'intérêt, la pratique de l'architecte se doit d'être non seulement active, mais aussi opérationnelle. La pratique opérationnelle se définit comme toute action intentionnelle et créative, qu'elle soit formelle, programmatique, fiscale, fonctionnelle, physique, sociale, politique ou simplement esthétique, qui forme un changement positif et durable.¹³ Mais en quoi consiste le rôle de l'architecte dans la société ? Quels impacts cette profession peut-elle avoir sur des politiques publiques sur l'éducation, la santé ou l'environnement ? Quelle est la valeur de l'architecture ? Selon Bryan Bell, c'est en créant l'architecture qu'on crée la communauté. « It should make no difference which economic or social type is served, as long as the status quo of the actual world is to be transformed by an imagination that creates a proper harmony for both the affluent and the disadvantaged. »¹⁴ La lecture des ouvrages de Bryan Bell propose une réflexion intéressante sur la mission de l'architecture : en considérant toutes les possibilités que cette dernière peut offrir, on constate que les contributions au mieux-être de la société seraient multiples et inclusives.

Ainsi, l'architecture peut aider à réduire l'itinérance et à influencer, voire même initier, une conscience sociale dans l'esprit des gens que ce soit en Outaouais, au Québec ou à travers le monde. En tant que forme d'art à fort caractère social, l'architecture se doit d'être plus responsable face aux enjeux sociaux, d'agir en continuité avec les autres intervenants et de promouvoir l'innovation pour refléter la valeur de l'architecture.¹⁵

¹¹ BELL, Bryan et Katie WAKEFORD. *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008, p.14

¹² BELL, Bryan. *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008, pp.14-16

¹³ PEARSON, Jason. In *Expanding architecture : Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008

¹⁴ BELL, Bryan. *Good deeds, good design : Community service through architecture*, Princeton Architectural Press, New York, 2004, p.153

¹⁵ *Ibid.*, p.156

3.2 Continuité dans la transition & innovation

« As a result [of] the dramatic rise in homelessness, there has been a high degree of design innovation [...] from large emergency shelters to long-term, low-cost housing. »¹⁶

Dans le passé, le profil type de l'itinérant se caractérisait majoritairement par des hommes, des rebelles, des hors-la-loi, des alcooliques, des drogués ainsi que des ouvriers immigrés. Aujourd'hui, il n'y a plus de profil type. L'itinérance se cache sous une multitude de visages : des jeunes et des personnes âgées, des personnes seules et des familles, des personnes souffrant de maladies mentales et des personnes affectées par un trouble physique, mais aussi des pauvres et des anciens professionnels en situation de détresse psychologique. Toutefois, le système d'hébergement actuellement offert ne reflète pas cette diversité de clientèle et connaît une surcharge importante. En effet, alors que dans un scénario idéal la transition entre les différentes étapes du système – hébergement d'urgence, hébergement transitoire, hébergement permanent – s'effectuerait graduellement jusqu'à atteindre un certain équilibre, le scénario actuel frappe un mur à chaque étape puisqu'il n'existe aucune continuité [figure 4]. Nora Richter Greer, critique en architecture et en design, s'est penchée sur cette notion de continuité et plus particulièrement sur le programme, les valeurs et les critères de design à favoriser dans le cadre de la conception d'un hébergement pour sans-abri.

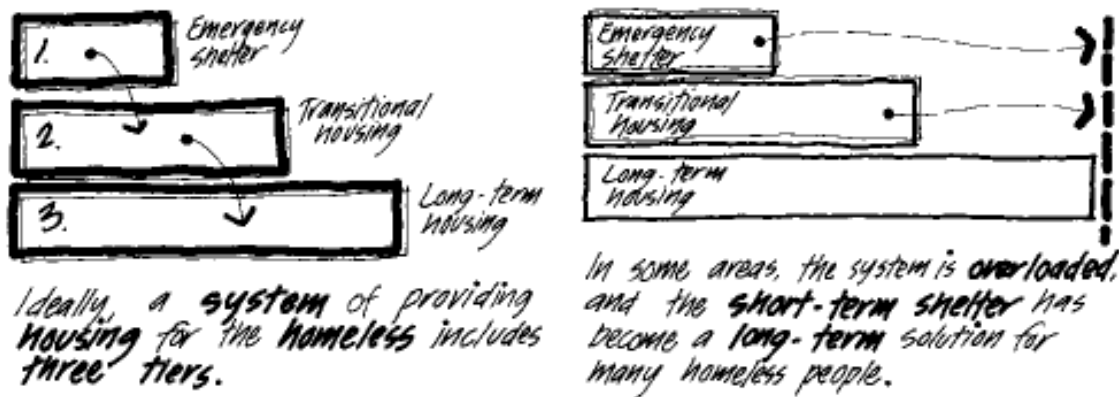


Figure 4 _ Design for the homeless | Nora Richter Greer

D'abord, il est nécessaire de comprendre et de distinguer les besoins auxquels répond chaque étape. Alors que l'hébergement d'urgence répond aux besoins primaires et immédiats des individus en leur donnant accès à un lit, une salle de bain, un repas et un endroit pour entreposer des biens personnels, il se limite toutefois à un séjour de courte durée, leur accorde très peu d'intimité et est souvent très stricte par rapport aux heures d'ouverture et de fermeture du centre. L'hébergement transitoire peut quant à lui prendre plusieurs formes. Il offre une mixité de logements (studios, chambre en colocation, appartement familial, etc.) avec salle de bain (parfois partagée), une cuisine (privée ou commune), une salle commune, un espace d'entreposage sécurisé

¹⁶ RICHTER GREER, Nora. *Design for the homeless*, In PREISER, Wolfgang F. E., VISCHER, Jaqueline C., WHITE, Edward T. / *Design intervention : Toward a more humane architecture*, Routledge revivals, New York, 2015, p.90

ainsi que des aires partagées, l'ensemble garantissant une plus grande intimité et liberté aux occupants. Ces deux étapes bénéficient généralement de services d'encadrement variés en consultation psychosociale, en toxicomanie, en santé, en formation au travail et en gestion financière. Pour sa part, l'hébergement à long terme se caractérise par une offre de logements à faibles revenus, en partie subventionnés par le gouvernement et où les gens sont parfaitement libres de leurs déplacements en plus d'être financièrement plus autonomes.

Et si toutes les étapes du système d'hébergement étaient prises en compte dans un seul et même projet? Cette notion de continuité serait alors assurée puisque les individus se déplaceraient d'une étape à une autre sans changer complètement d'environnement et progresseraient possiblement plus rapidement dans leur cheminement vers une réintégration sociale durable. Un tel projet représente cependant un programme complexe où les enjeux et critères de design qui en résultent doivent être basés sur des valeurs de respect, d'engagement social et d'égalité pour assurer son succès. En effet, Nora Richter Greer note l'importance de respecter le quartier dans lequel le projet s'inscrit puisque le niveau d'appui du public face à un centre pour sans-abri dépend grandement de l'emplacement de ce dernier. Ce type de projet demande donc un engagement social de la part de l'architecte. Entre autre, l'implication de la communauté avoisinante dès le début du processus de création peut aider à l'acceptation du projet et à son intégration dans le quartier. De plus, elle insiste sur le respect des qualités intrinsèques de chaque individu dans l'élaboration des critères de design.

Par ailleurs, cette continuité dans la transition favorise aussi l'innovation dans le domaine de l'architecture, ce que Nora Richter Greer traduit en critères de design (basés sur l'architecte new-yorkais Conrad Levenson) tant sur le plan fonctionnel qu'esthétique. Alors que certains s'adressent à la qualité de l'architecture en général (utiliser la lumière naturelle, considérer la qualité de vie des occupants, opter pour une capacité plus petite que trop grande, etc.), d'autres sont plus spécifiques à la conception d'un toit pour sans-abri. Elle propose entre autres de définir des aires communes qui priorisent l'esprit de communauté, de considérer le besoin en espaces flexibles et personnalisables, de réfléchir à comment le bâtiment peut participer à la vie de quartier en offrant, par exemple, des espaces commerciaux pouvant non seulement devenir une source de revenus pour le centre, mais aussi un lieu de travail pour les personnes en situation de précarité.

En terme de besoins d'intimité et de socialisation, il est pertinent de penser à l'accommodation des besoins d'intimité à la fois des membres d'une même famille que de la famille ou de l'individu au sein de la communauté d'habitation. Quant au besoin de socialisation, il peut s'avérer intéressant d'envisager les espaces de circulation comme des supports aux interactions sociales, sans toutefois y générer d'intrusion ou d'inconfort.

Tous ces critères de design, bien que théoriques, sont issus d'études de cas réalisées sur les centres d'hébergement d'urgence et de transition principalement aux États-Unis et au Canada. Leur application dans le cadre de cet essai (projet) se veut spécifique à une clientèle unique, les sans-abri de l'Outaouais, et nécessite donc une approche sensible dans l'objectif de concevoir un projet qui répond aux besoins propres à cette communauté.

4. Approche sensible aux besoins et souhaits des sans-abri

Comment l'architecture peut-elle accompagner, améliorer et faire évoluer les personnes en situation de précarité vers une réintégration sociale durable ? C'est par une approche sensible aux besoins et souhaits des sans-abri explorant la relation entre l'individu et son environnement que le projet peut devenir démonstratif d'une architecture accueillante, confortable et porteuse d'un sens de dignité. En assurant l'accès à des services de soutien essentiels, les espaces intérieurs et extérieurs deviennent propices à la création de liens sociaux stables et favorables à l'appropriation individuelle et collective.

4.1 Interrelations entre individu & environnement

« The world is composed of many different forces that must be continually balanced. There is no hierarchy within life or events, just the constant struggle for equilibrium. »¹⁷

Tout comportement humain ou enjeu se traduit en un objectif de design. Dans le cas de la conception d'un toit pour sans-abri, ce sont les philosophies et valeurs de cette clientèle qui se répercutent sur l'architecture. C'est pourquoi l'architecte se doit de considérer la façon dont les bâtiments qu'il conçoit influencent et affectent les gens qui les fréquentent. Ainsi, en comprenant cette relation entre l'utilisateur et l'environnement bâti, il est en mesure de modifier et de prioriser certains aspects de la conception dans le but de faciliter l'intégration de la fonction primaire pour laquelle le bâtiment a été conçu originalement (Bell, Greene, Fisher & Baum, 2001).

Une conception réfléchie et adaptée aux sans-abri peut grandement bonifier l'expérience du bâti et les aider à sortir d'une situation précaire. Le rôle de la psychologie environnementale, qui se définit par « l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles »¹⁸, est d'autant plus pertinent dans l'accompagnement des sans-abri. En se référant aux dimensions sociales et culturelles, la psychologie environnementale considère que l'individu, dans sa relation avec les différents espaces, est conditionné par le contexte culturel et social dans lequel il évolue, son histoire et ses aspirations vis-à-vis de cet espace.¹⁹ Cette affirmation, bien que complexe, démontre l'intérêt de cette discipline pour développer une approche sensible aux besoins des sans-abri. Le programme du projet, par exemple, peut bénéficier des théories de programmation architecturale basée sur le comportement humain où l'environnement bâti influence directement le comportement d'un individu et à l'inverse, un comportement quelconque naît d'un environnement bâti particulier. C'est ce que revendique la théorie du déterminisme architectural (Bell et al. 2001). L'environnement bâti est à son tour perçu de manières différentes par les usagers. En effet, certains éléments en modifient la perception : la motivation, les attentes, le passé,

¹⁷ KOPEC, David Alan. *Environmental psychology for design*, Fairchild Books, New York, 2012, p.2

¹⁸ Moser, G., & Weiss, K. *Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement*, Armand Colin, Paris, 2003

¹⁹ Perla Korosec-Serfaty (1985). *Experience and Use of the Dwelling*. in Irwin Altman and Carol M. Werner, *Home Environments Human Behavior and Environment. Advances in Theory and Research. Volume 8*. Plenum Press, New York, pp.65-86

l'expérience personnelle, la culture ainsi que la personnalité de l'individu.²⁰ De ce fait, plusieurs facteurs sont à considérer dans la conception d'un environnement pour favoriser un comportement souhaité. Les couleurs, entre autres, ont un impact direct sur la conduite et l'humeur. Le jaune est reconnu pour son effet énergisant et stimulant, le vert pour son côté apaisant, calmant mental et physique, alors que le noir inspire à la confiance en soi, à la force physique et mentale et au pouvoir.²¹

La présence d'espaces verts, telle une cour intérieure, et la distribution de plantes à travers l'environnement bâti sont aussi des éléments pouvant initier un comportement quelconque. Comme l'exprime David Alan Kopec, « *many humans see natural environments as stockpiles of raw material to fulfill their wants and needs* »²². En effet, la verdure augmente la viabilité des lieux et permet d'offrir un environnement propice à la restauration et à la relaxation. Ces espaces verts, lorsque liés par des parcours de déambulation, par des chemins baignés de lumière naturelle, encouragent les usagers à s'arrêter et à interagir avec l'environnement. Ainsi, il est possible d'être en dedans sans se sentir emprisonné, de vivre à l'intérieur des limites d'un cadre bâti sans perdre les libertés offertes à l'extérieur.

L'enjeu de la mixité sociale fait aussi partie des éléments influençant la relation entre l'individu et son environnement. En effet, une mixité de visages (adultes, familles et personnes âgées) implique différentes considérations formelles et fonctionnelles. L'intégration de la zoothérapie, par exemple, aide non seulement au moral des gens, mais se montre aussi bénéfique pour leurs conditions physiques et leurs raisons d'être. Les sans-abri sont particulièrement touchés par cette problématique puisque plusieurs d'entre eux partagent leur vie avec un compagnon canin. Hors, la réalité des centres d'hébergement actuels ne permet souvent pas aux chiens de suivre leur maître, entraînant un refus de l'aide de la part du sans-abri qui se retourne ainsi vers la rue. L'acceptation des animaux est donc un facteur décisif qui peut influencer une personne en situation de précarité à franchir le seuil de la maison de transition, premier pas d'une démarche d'aide, ou à demeurer à l'extérieur.

Bien que ces notions ont été davantage explorées dans le cadre du projet d'architecture, elles représentent un aspect théorique important d'une approche sensible aux besoins des sans-abri et témoignent de la complexité de concevoir un toit pour une clientèle aux parcours et aspirations très différents.

4.2 Confort & dignité comme base de confiance

*« Architecture can play an important role in creating facilities that sustain the dignity of people who have fallen on hard times. »*²³

Qu'est-ce qui est possible et désirable lorsqu'on pense à la conception d'un lieu d'hébergement pour des personnes en situation de précarité ? À quoi ce dernier devrait-il ressembler ? Quel genre de sentiment devrait-il

²⁰ KOPEC, David Alan. *Environmental psychology for design*, Fairchild Books, New York, 2012, p.58

²¹ *Ibid.*, p.103

²² *Ibid.*, p.51

²³ DAVIS, Sam. *Designing for the homeless: architecture that works*, University of California Press, Berkeley, 2004, p.13

refléter ? Est-ce que le bâtiment devrait attirer le regard ou maintenir un profil plus discret ? Quels types d'espaces devrait-il offrir ? Vers où tend l'équilibre entre fonctionnalité, qualité de construction et conception architecturale ? Toutes ces questions sont celles auxquelles font face les intervenants qui servent la population itinérante, particulièrement les architectes dont le rôle est de lui concevoir un toit. En regard de nombreuses lectures sur le sujet, le projet d'architecture doit refléter un lieu accueillant, confortable et sécuritaire afin d'y établir d'abord un lien de confiance et de redonner ensuite un sentiment de dignité à ces individus.

Sans adresse sur rue, les sans-abri se voient refuser plusieurs nécessités, opportunités et choix. En effet, l'itinérance complique grandement l'accès à des services de santé, à de l'assistance légale et à l'éducation. À l'opposé de certaines facilités – antérieures et actuelles - qui offrent aux sans-abri des lieux impersonnels et très institutionnalisés, une approche sensible à leurs besoins et souhaits implique nécessairement la cohabitation d'une multitude d'espaces à l'intérieur d'un même bâtiment pour leur redonner le choix ainsi que le sentiment d'autonomie et de contrôle sur soi. Le gros défi pour les architectes est de concéder à ces espaces un sens de dignité.

L'entrée représente un lieu critique où l'individu entre en contact pour la première fois avec l'intervenant social avec qui il fondera une relation de confiance. La conception de cet espace d'accueil nécessite de comprendre l'état émotionnel dans lequel le sans-abri se trouve à son arrivée afin de créer un endroit qui reflète ses valeurs comme s'il avait été conçu spécialement pour lui. Bien qu'il soit instinctif de croire que des espaces privés sont plus propices à rendre l'individu confortable et moins vulnérable, Sam Davis exprime le contraire : les sans-abri désirent un espace ouvert et fréquenté par plusieurs. À l'inverse d'une prison (forme architecturale dont malheureusement plusieurs centres pour sans-abri se sont inspirés), la personne souhaite regarder au-delà de l'accueil et percevoir les autres usagers dans leurs activités quotidiennes. Un premier pas réussi est donc synonyme d'un design invitant où les personnes en situation de précarité se sentent connectées et acceptées.²⁴ Les espaces communs de la maison de transition sont aussi porteurs de confort et de dignité. Par exemple, l'aménagement d'une cour privée, visible de l'extérieur par d'autres sans-abri qui n'ont pas fait le premier pas vers une réintégration sociale, symbolise la création de nouveaux liens sociaux. Alors que ceux à l'extérieur, en situation de précarité, voient leurs pairs dans un endroit sécuritaire et confortable, ceux à l'intérieur peuvent en conclure qu'ils se retrouvent dans cet endroit par choix. Hors, le choix constitue l'un des principes fondamentaux de la notion de dignité.

La conception d'un toit dédié aux personnes en situation de précarité pose toutefois un grand dilemme pour les architectes : créer un endroit invitant et confortable, sans toutefois refléter un sentiment de chez-soi. En effet, un tel sentiment inciterait la personne à demeurer en maison de transition et ralentirait ainsi son cheminement vers un hébergement permanent. Cet élément requiert donc une attention particulière à l'étape de conception et peut influencer le choix des matériaux et l'image véhiculée par l'architecture du projet. C'est pourquoi une approche sensible doit aussi considérer la mise en place de services personnalisés répondant aux besoins physiologiques et psychologiques des individus afin de leur offrir un encadrement approprié.

²⁴ DAVIS, Sam. *Designing for the homeless: architecture that works*, University of California Press, Berkeley, 2004, p.82

4.3 Espaces de soutien & d'appropriation

« Si demain, des logements étaient mis à disposition de toutes les personnes à la rue, cela n'empêcherait pas de trouver des gens en situation d'exclusion sociale car la problématique des [sans-abri] est beaucoup plus complexe, elle ne s'arrête pas à l'absence de logement. »²⁵

Comme le démontre l'évolution de l'itinérance depuis les vingt dernières années, il devient primordial d'aborder ce phénomène en mirant dorénavant vers une approche d'accompagnement et de soutien. L'hébergement d'urgence à la nuitée n'étant plus un modèle adéquat pour soutenir les besoins actuels des sans-abri, le déplacement vers un hébergement permanent devient l'un des principaux objectifs visés par la Politique nationale de lutte à l'itinérance.²⁶ Toutefois, ces deux logiques ne sont pas indépendantes et la mise de l'avant de l'une ne signifie pas la disparition de l'autre. Au contraire, elles sont indispensables selon Lucile Jouaux, assistante sociale et directrice-ajointe chez YSOS. En effet, pour le sans-abri, ce nouvel objectif nécessite le passage d'un statut de passif assisté vers celui d'acteur investi. Comment favorise-t-on cette transition ? Puisque la communauté de sans-abri se caractérise par des profils variés où se côtoient des familles et des individus en situation de précarité présentant parfois des problématiques de dépendance, l'architecture d'un hébergement transitoire se doit de refléter cette variété de clientèle en offrant des espaces adaptés aux différents services de soutien, propices à la création de liens sociaux stables et favorables à l'appropriation individuelle et collective.

En ce qui a trait aux services de soutien et à l'accompagnement des personnes en situation de précarité, le franchissement du seuil représente une étape marquante dans leur cheminement puisque le premier contact avec les intervenants du milieu s'effectue à l'accueil. Cette transition de l'extérieur vers l'intérieur est d'autant plus importante pour le sans-abri qui vit dehors et qui vient chercher de l'aide en dedans. Le lieu d'accueil est ainsi un espace de dialogue et de partage où temporalité, proximité et sécurité forment un équilibre afin que l'utilisateur investisse le lieu à son rythme et y développe une relation de confiance. Les autres espaces sont quant à eux fragmentés, hiérarchisés et appropriables. D'une part se trouvent des espaces privés et domestiques fréquentés au quotidien tels que les studios et appartements. D'une autre part s'articulent des espaces de convivialité comme les salons communs qui mènent à des rapports favorables entre les individus et ainsi à la création de liens sociaux. En découle une pratique et une appropriation des lieux propres à chacun, d'où l'importance d'une approche de conception sensible basée non seulement sur la connaissance, mais sur la compréhension des besoins des sans-abri.

²⁵ JOUAUX, Lucile. *Pour une pratique innovante dans l'accompagnement de personnes SDF : itinérances et liens d'accompagnement*, Édition l'Harmattan, Paris, 2014, p.87

²⁶ GOUVERNEMENT du Québec. *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, Politique nationale de lutte à l'itinérance, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014, p.33

Sommaire | Cadre théorique

En somme, le présent essai (projet) suppose qu'un engagement actif de l'architecte au sein de la communauté est requis pour aborder un enjeu social majeur comme l'itinérance. De plus, il estime que la mise de l'avant d'une approche de conception architecturale sensible aux besoins et souhaits des sans-abri promeut un meilleur accompagnement au quotidien, une amélioration des conditions de vie ainsi qu'une évolution de leur statut précaire vers une insertion sociale durable.



Figure 5 _ Schéma de concepts

5. Projet d'architecture

5.1 Assises du projet

Mission & défis

Plus précisément, la mission du projet consiste à concevoir un toit pour les personnes en situation de précarité dans la région de l'Outaouais où l'architecture, par ses qualités formelles et fonctionnelles, permet de répondre aux besoins de cette communauté, d'augmenter leur qualité de vie et d'assurer leur cheminement vers un hébergement stable et permanent.

Les principaux défis de l'essai (projet) résident dans son intégration au quartier sur le plan urbain et architectural, dans l'acceptation du centre par le voisinage (à l'encontre du principe « pas dans ma cour ») ainsi que dans la cohabitation d'une clientèle mixte (adultes, familles, jeunes et moins jeunes) ayant connu des parcours variés et se situant à différentes étapes de leur vie, qu'il s'agisse d'un tremplin depuis l'hébergement d'urgence, d'un retour à la rue ou d'un hébergement en fin de vie.

Enjeux & objectifs de design

En réponse aux besoins propres des sans-abri de l'Outaouais :

1. Le projet d'architecture encourage le côtoiement d'une mixité de fonctions puisque les enjeux contextuels auxquels elles répondent – bien qu'indépendants – s'entrecroisent souvent.
2. Le centre résulte en un lieu accueillant privilégiant l'usage du bois dans le but d'assurer le confort des usagers sur le plan physique et psychologique.
3. L'architecture du bâtiment reflète un changement positif et durable au sein de la communauté, tout en conservant un profil discret sur le plan architectural.
4. La maison de transition assure la continuité des personnes en situation de précarité vers un statut social stable et participe également à la vie de quartier afin d'en faciliter son intégration et de possiblement redonner au suivant.
5. Le projet prône l'interaction entre les occupants et les intervenants du milieu dans des espaces de vie communs.
6. L'ambiance découle d'un travail sensible sur les relations entre l'extérieur et l'intérieur ainsi que sur la transition entre les espaces partagés et les espaces à caractère plus intime pour forger un lieu rassembleur, serein et réparateur.
7. Les studios, les espaces communs (intérieurs et extérieurs) et les espaces d'entre-deux promeuvent un sentiment d'appartenance et de responsabilité chez les occupants afin qu'ils s'approprient l'espace.

Site d'intervention

Selon Sam Davis, la clé du succès d'un centre pour sans-abri réside dans le choix de son emplacement et dans la proximité des services fréquentés par cette communauté.²⁷ Le site du Gite-Ami (centre d'hébergement d'urgence), choisi à même la communauté de sans-abri il y a quelques années²⁸, se situe dans un quartier mixte, à la limite d'une zone résidentielle et commerciale, sans toutefois être entouré de voisins proches ce qui facilite son acceptation par les citoyens du secteur. À proximité d'une voie rapide d'autobus favorisant l'accès au service de transports en commun, le voisinage se constitue d'une école secondaire, de services sociaux et de lieux de travail pouvant représenter de possibles sources d'emploi pour les sans-abri en voie de réintégration à la société [voir *Analyse préliminaire de site* dans l'annexe O3]. En ce sens, l'emplacement actuel du gite et du terrain vacant adjacent forme un choix judicieux pour accueillir le projet d'architecture.

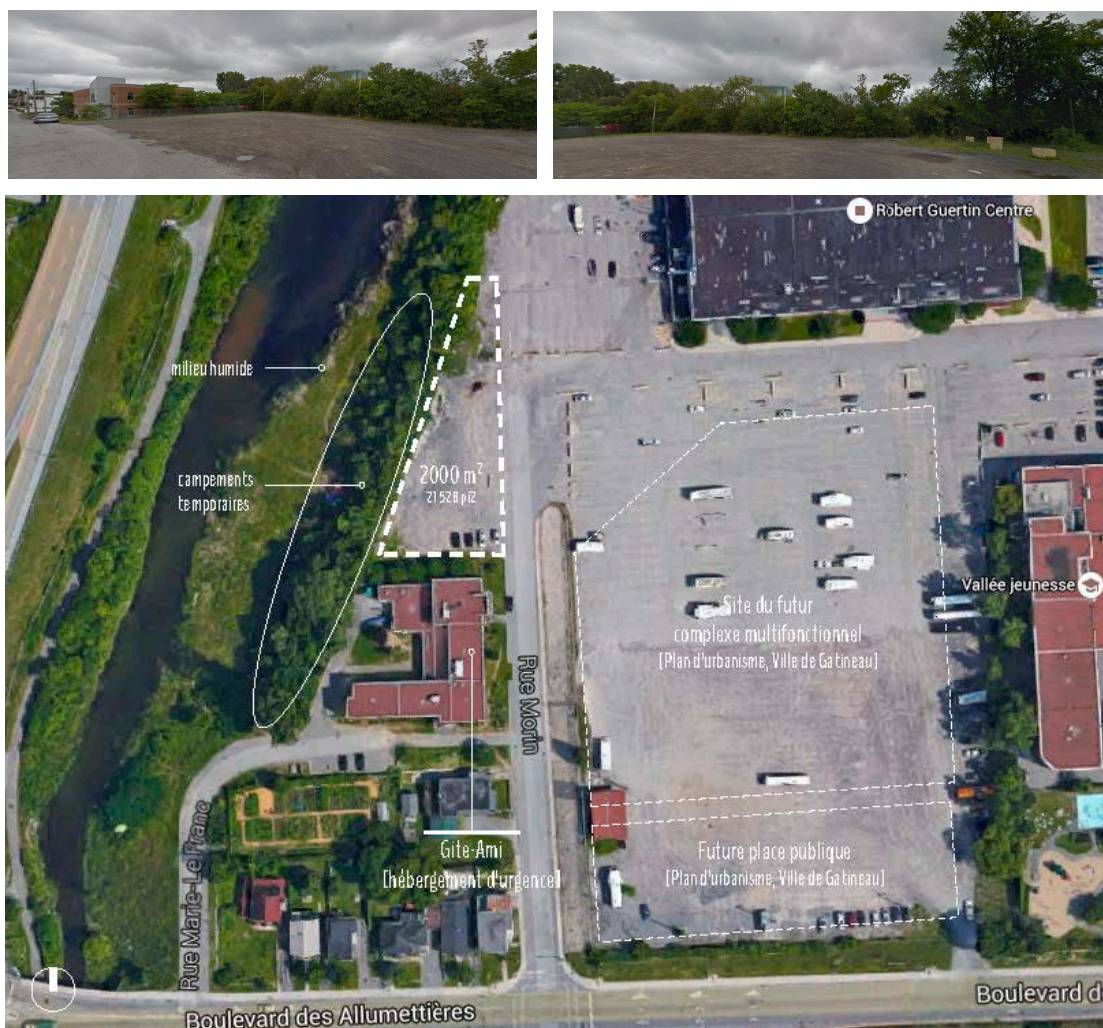


Figure 6 _ Identification et photographies du site

²⁷ DAVIS, Sam. *Designing for the homeless : architecture that works*. University of California Press, Berkeley, 2004

²⁸ SÉGUIN, Yves. Entretien le 29 octobre 2015. Directeur général du Centre d'Intervention et de Prévention en Toxicomanie de l'Outaouais.

Programme

En complémentarité au centre d'hébergement d'urgence *Gite-Ami*, le projet d'architecture répond quant à lui à une offre inexistante à Gatineau, soit l'hébergement transitoire, accueillant des hommes et femmes seuls, des jeunes familles monoparentales ou des sans-abri âgés désireux de quitter la rue afin de vivre dans la dignité. L'Alinéa, c'est un refuge qui héberge ces personnes pendant quelques mois pour leur permettre de se remettre sur pieds. C'est une halte pour les laisser respirer un peu avant de transiter vers un nouveau départ. Cette maison de transition propose une variété d'activités et de services d'encadrement ainsi qu'une plateforme de travail où les citoyens et citoyennes du quartier peuvent échanger et s'impliquer dans le processus de réinsertion sociale des personnes en situation précaire.

Finalement, alors qu'un site d'injection supervisée faisait partie intégrante du projet au départ, il s'avère qu'une telle fonction nécessite non seulement un bâtiment indépendant, mais aussi un site détaché d'un centre d'hébergement d'urgence ou d'une maison de transition. C'est pourquoi dans l'analyse du site [voir *Analyse préliminaire de site* dans l'annexe 03], un site fictif à l'intérieur du rayon de vingt minutes de marche a été assigné à cette fonction du programme. Toutefois, cette dernière n'a pas été explorée formellement dans le projet.

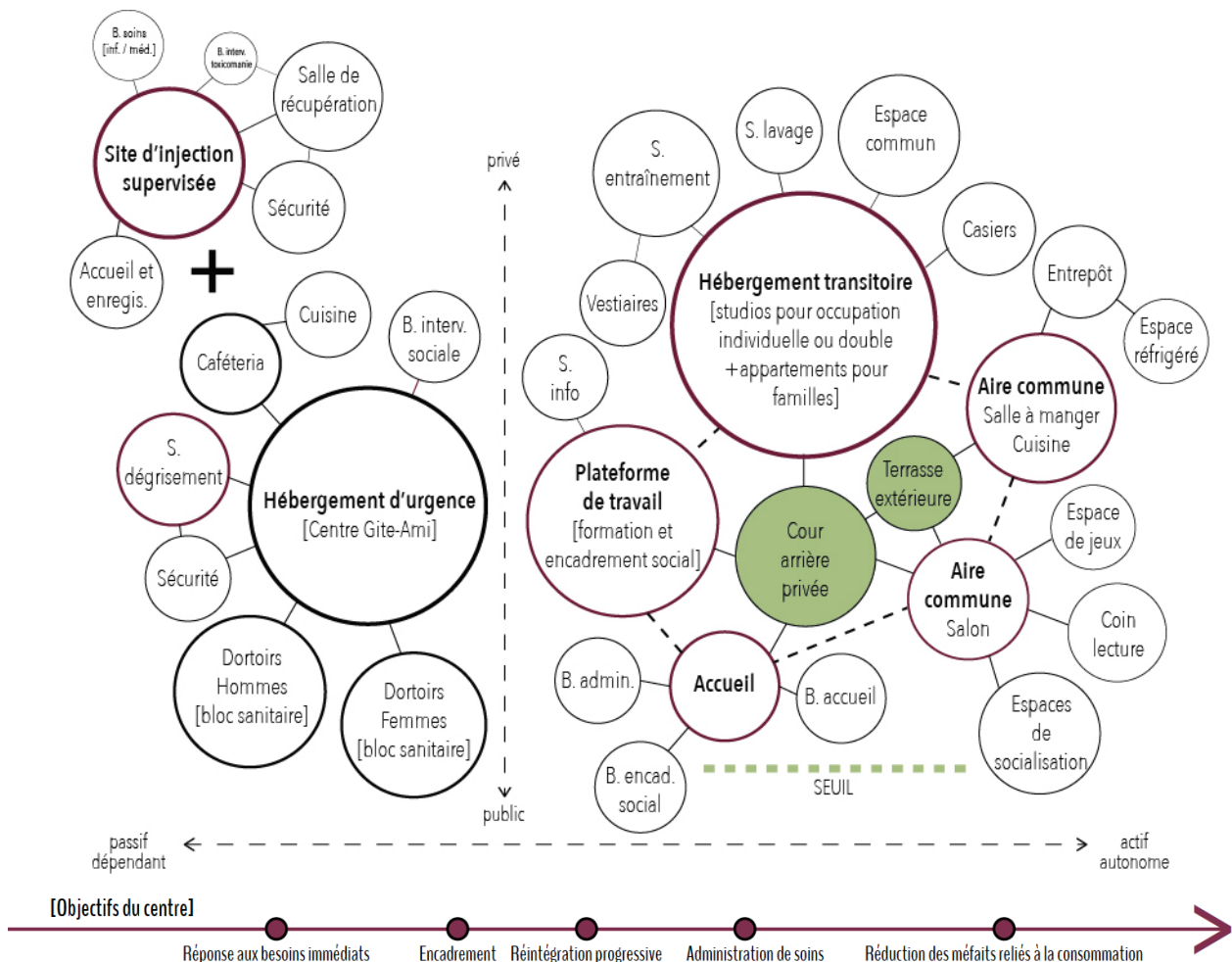


Figure 7 _ Diagramme programmatique

5. 2 Proposition finale | Hiver 2016

Implantation

1. Le site

Le lot compte 2000m² et se trouve au nord du Gite-Ami, centre d'hébergement d'urgence dont l'emplacement a été choisi par la communauté de sans-abri de l'Outaouais il y a quelques années.

2. Le contexte

L'implantation du projet considère les axes du bâtiment adjacent, la limite naturelle proposée par le ruisseau de la Brasserie, la continuité de la rue Morin et l'intention de la Ville de Gatineau d'aménager un sentier piéton reliant la piste cyclable à l'opposé du ruisseau ainsi que le futur complexe multifonctionnel proposé dans le plus récent plan d'urbanisme.

3. L'emprise au sol

La création d'une forme en demi-lune évasée offre une superficie de bâtiment optimale pour les fonctions désirées et donne naissance à deux types d'espace extérieur : le premier à caractère plus intime et le deuxième, par son ouverture sur le quartier, plus propice à l'aménagement d'un parc pour la communauté.

4. Le dialogue avec le site

Le prolongement des espaces de vie vers l'extérieur permet aux occupants de profiter des grandes qualités du site et de sa proximité avec la nature. Ainsi, en période estivale, le salon ouvre ses portes sur la cour, la cuisine étend son aire de repas en bordure du ruisseau et l'atelier poursuit ses activités en plein air.

5. Le gabarit

La course du soleil influence la hauteur du bâtiment dans le but d'optimiser la qualité des espaces intérieurs et extérieurs. Afin d'éviter la création d'ombre trop importante sur la cour arrière, le volume au sud ne compte qu'un seul étage. De plus, les bandes de logements sont orientées est/ouest et nord-est/sud-ouest afin de maximiser l'entrée de lumière naturelle et de profiter des vents dominants.

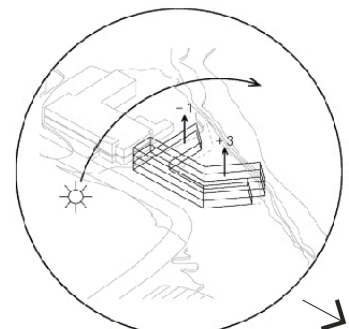
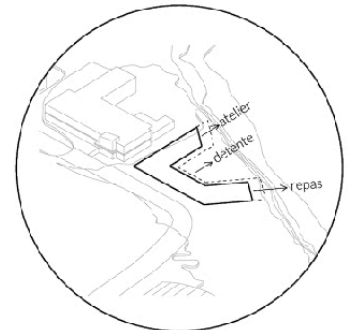
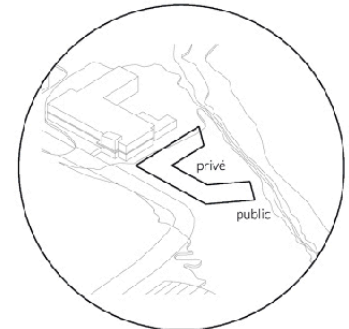
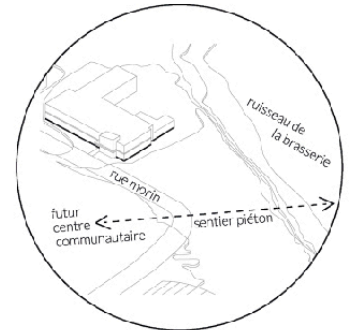
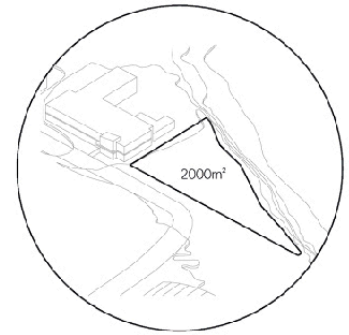


Figure 8 _ Schémas d'implantation



Figure 9 _ Plan d'implantation



Figure 10 _ Vue d'ensemble

Éléments clés & programme

1. La **circulation** se veut une réinterprétation de la coursive comme une interface de transition favorisant la déambulation, les interactions, les rencontres imprévues et le contact avec l'extérieur. Cette zone d'entre-deux est ponctuée d'espaces communs à caractères variés et laisse place à une grande appropriation des lieux par les occupants. Alors que des ouvertures dans les planchers viennent créer des liens visuels et sonores entre les différents niveaux, une structure de bois modulable permet d'y aménager des plateformes de lecture, d'y grimper, d'y suspendre un hamac ou encore, d'y faire pousser des plantes.

2. Le contrôle des **ouvertures** se fait par les usagers afin de leur assurer une plus grande liberté. Au rez-de-chaussée, les portes-fenêtres donnant sur la cour s'ouvrent complètement. Aux étages, des lattes horizontales en bois sont fixées au cadre des fenêtres de la coursive permettant ainsi d'occulter les rayons du soleil, de créer un jeu intéressant d'ombre et de lumière tout en conservant un lien visuel constant avec l'extérieur. La partie supérieure s'ouvre et facilite donc la ventilation naturelle et transversale à travers les logements et les espaces intermédiaires hiver comme été.

3. La **participation au quartier** s'alimente de la culture maraichère proposée sur la toiture de la plateforme de travail. Ce toit jardin permet non seulement un approvisionnement de la cuisine commune, il est entièrement à la responsabilité des résidents et offre la possibilité de redonner aux suivants en partageant les surplus à la communauté avoisinante.

4. La **structure de bois** apparente sert à délimiter et à rythmer les espaces communs du rez-de-chaussée sans toutefois y créer de l'isolement. La continuité des poutres vers l'extérieur invite au prolongement des activités dans la cour arrière en période estivale par l'ouverture des grandes parois vitrées. On y brouille ainsi les repères entre l'extérieur et l'intérieur tout en offrant une grande liberté aux occupants.

5. Les **espaces de vie** se caractérisent par une grande flexibilité d'aménagement pour y tenir une variété d'activités. Cette proposition d'une multitude de choix aux occupants représente un élément clé de la notion de dignité humaine.

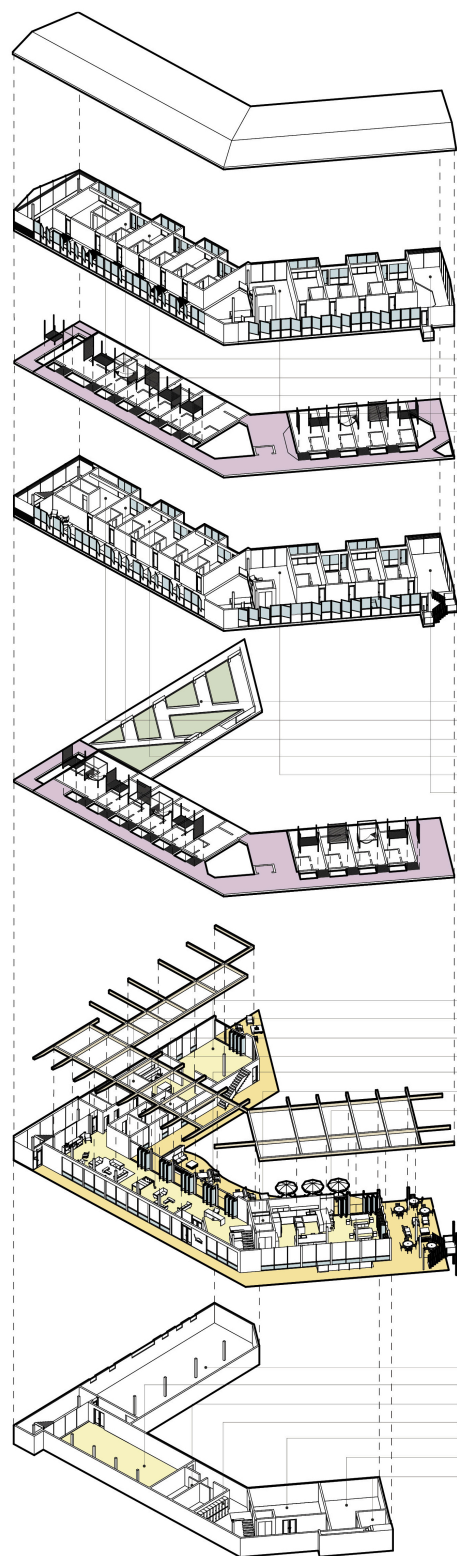


Figure 11 _ Axonométrie éclatée | Éléments clés + Programme

Aménagement des espaces

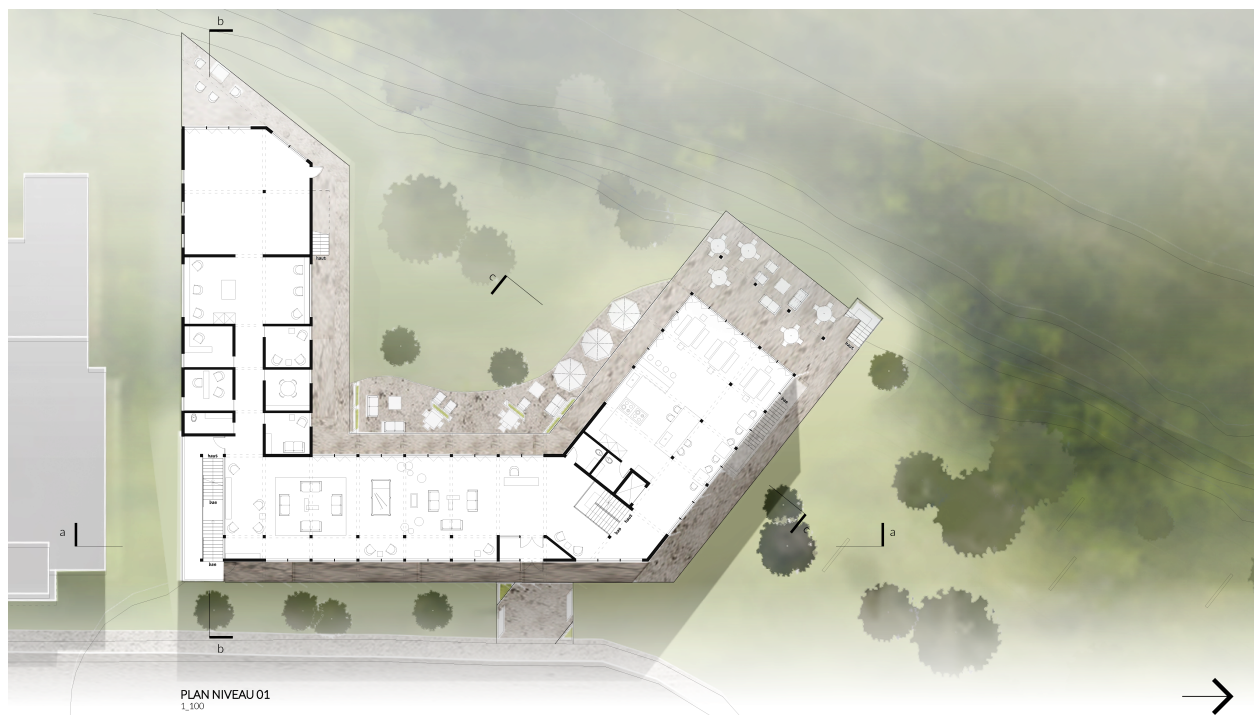


Figure 12 _ Plan niveau 01 | Espaces communs et plateforme de travail

Niveau 01. L'entrée se fait dans l'espace central où les circulations horizontales et verticales se rencontrent pour créer un grand flux de personnes. Dès l'accueil, on peut voir le salon partagé en espaces de jeux et de détente, favorisant les échanges entre les occupants. Le regard se porte aussi sur la cour arrière et sur les arbres matures qui bordent le ruisseau. Les résidents, tout comme les nouveaux arrivants ou les visiteurs, peuvent dès leur entrée percevoir les activités extérieures du quotidien, un principe fort important dans la conception de l'espace d'accueil et qui se reflète par une intention de rendre perméable le seuil de la maison de transition.



Figure 13 _ Perspective de l'accueil | Premiers contacts avec les intervenants et les occupants

L'escalier vitré au sud agit d'espace tampon pour filtrer la lumière du coin lecture, aménagé dans un endroit plus tranquille et reculé du salon. Cette zone amène la possibilité d'initier un partage de livres au sein de la communauté par l'entremise de dons à l'Alinéa, facilitant ainsi l'accès à des ouvrages autrement non-accessibles pour les sans-abri adeptes de lecture. L'aile sud accueille quant à elle la plateforme de travail où se trouvent des bureaux de suivi offrant un aménagement flexible selon le type d'encadrement (toxicomanie, psychologie, finance, etc.), deux bureaux administratifs ainsi qu'un local informatique comprenant ordinateurs et poste d'impression/scan/fax pour encourager la recherche d'emploi, faciliter la rédaction d'un curriculum vitae ou encore recevoir une formation en ligne. Finalement, un grand atelier est mis à la disposition des résidents pour y réaliser des ateliers de travail, de la formation professionnelle et des activités de tout genre.



Figure 14 _ Coupe B | Plateforme de travail

Au nord se trouve la grande cuisine commune ouverte sur une salle à manger conviviale. L'aménagement proposé se veut fonctionnel et prône une ambiance de partage accentuant l'esprit de communauté au sein de la maison de transition. Sur le plan de l'encadrement des occupants, l'espace peut par exemple accueillir des cours de cuisine pour initier les jeunes mères ou les hommes seuls à une alimentation saine et renforcer leur autonomie. En été, les portes s'ouvrent et la zone repas se prolonge sur la terrasse pour profiter de la tranquillité de la cour ou des derniers rayons du soleil [figure 15].



Figure 15 _ Perspective de la cour arrière | Extension des espaces de vie intérieurs communs



Figure 16 _ Plan niveau 02 | Studios et espaces partagés

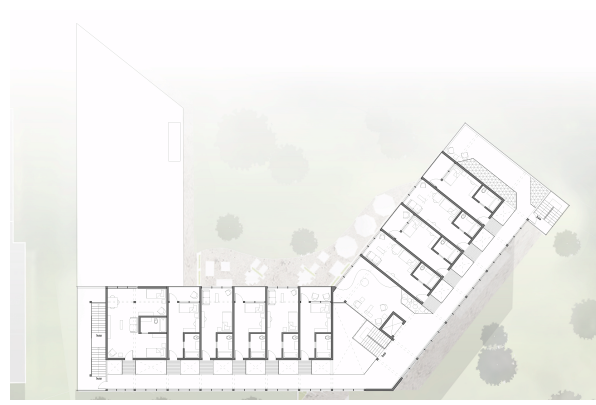


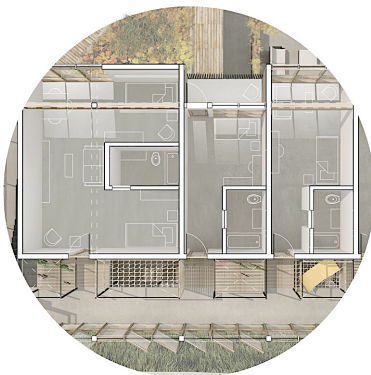
Figure 17 _ Plan niveau 03 | Studios et espaces partagés

Niveaux 02 + 03. Ces étages accueillent la fonction principale du programme : l'hébergement. Ainsi, on trouve des studios variant entre 20m² et 44m². La superficie des studios se veut humble, mais à la fois propice à l'appropriation de l'espace par les occupants afin de promouvoir un sentiment d'appartenance et de développer un certain sens des responsabilités face à l'environnement bâti. Bien que ces espaces soient plus intimes, il est important qu'ils offrent un avant-gout du chez-soi sans toutefois véritablement l'incarner puisque, pour les individus ou les familles en situation de précarité, cela pourrait perturber leur transition vers un hébergement permanent bien à eux. L'Alinéa propose donc trois typologies de logement.

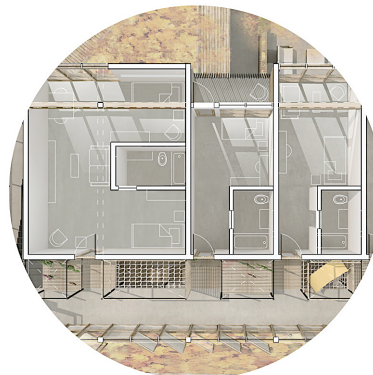
1. La première s'adresse aux familles avec un ou deux enfants. L'unité mesure 44m² et propose une grande aire partagée ainsi que deux espaces de repos subdivisés par une salle de bain. L'enfant et le parent peuvent donc cohabiter et y trouver une intimité si désirée.

2. Le deuxième type mesure 20m² et jouit d'un balcon privé. Destiné à un individu seul, le logement se veut très ouvert sur l'extérieur, un aspect favorable aux propriétaires d'animaux, aux fumeurs ou aux adeptes de lecture en plein air.

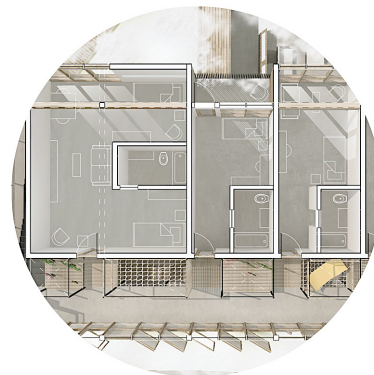
3. Le troisième type mesure 25m² et peut convenir pour un individu seul, un couple ou une petite famille monoparentale. Le logement est baigné de lumière tout au long de l'année alors que l'espace permet une grande flexibilité d'aménagement pour y créer des zones aux fonctions variées.



ENSOLEILLEMENT DES STUDIOS
Juin _ 15h30



ENSOLEILLEMENT DES STUDIOS
Septembre _ 15h30



ENSOLEILLEMENT DES STUDIOS
Janvier _ 15h30

Figure 18_ Perspectives des studios | Ensoleillement + aménagement

L'espace de circulation est fondé sur le principe de la coursive. Cette zone intermédiaire agit comme transition entre les aires partagées et les logements à caractère plus intime. Un jeu de passerelles et de vides uni les étages et, par le fait même, vient créer des liens visuels et physiques entre les occupants.



Figure 19 _ Coupe A | Interface de transition

Tout au long de cette interface de transition [figure 20], une structure de bois modulable concède aux résidents la liberté de s'appropriier l'espace selon leurs besoins et au gré des saisons. Ainsi, grâce à ces modules de base, un peu à l'image d'échafauds, les occupants peuvent y ajouter un banc pour s'asseoir, suspendre un hamac pour se balancer, accrocher des bacs de fleurs ou y fixer différents objets à l'usage du quotidien. L'objectif de ce lieu d'entre-deux étant de refléter la grande capacité d'appropriation de l'espace par les sans-abri, la structure cherche à répondre à ce souhait de flexibilité et d'adaptabilité. La notion de transition se veut aussi visible au sol par un traitement différent de la matérialité de l'espace de circulation (chape de béton poli) et des passerelles (lattes de bois).



Figure 20 _ Perspective de la coursive | Interface de transition appropriable

Au cœur de ces étages se trouve un espace central ouvert où un grand escalier s'élève et uni tous les niveaux, agissant ainsi comme point de repère pour les occupants [figure 21]. Adjacent à cet espace sont aménagées deux zones communes, plus intimes que celles du rez-de-chaussée, qui offrent un autre type d'expérience et de rapport aux autres afin que tous les usagers y trouvent leur zone de confort.



Figure 21 _ Perspective de l'espace central | Point de repère pour les occupants

Selon un besoin de socialisation ou d'intimité, les occupants ont la liberté de choisir entre différents endroits à l'intérieur du bâtiment. Par exemple, le coin panoramique [figure 22], situé à l'extrémité ouest du projet, bénéficie d'une orientation solaire idéale pour la lecture et d'une vue imprenable sur le boisé en milieu humide. Il s'agit donc d'un espace propice à la détente et au ressourcement. Des ouvertures au niveau du plancher supérieur - ou inférieur selon l'étage - ajoutent à l'ambiance du lieu en créant des surprises à travers le parcours et offrent aux résidents une surface ludique où s'étendre et échanger une brève conversation avec la personne plus bas.



Figure 22 _ Perspective du coin panoramique | Espace de détente

Niveau 00. Le sous-sol se consacre principalement aux espaces servants de la maison de transition. Il comprend dans l'aile sud une vaste salle mécanique pour desservir tout le projet. Cette dernière offre la possibilité d'être ventilée par les ouvertures percées du côté sud, lesquelles sont possibles en raison de la topographie descendante à ce niveau. Adjacente à l'escalier de service se trouve une grande salle multifonctionnelle qui bénéficie de la lumière naturelle que ce volume vitré apporte. Deux espaces vestiaires y sont juxtaposés pour les besoins d'une activité sportive tel du yoga ou des cours d'arts martiaux.

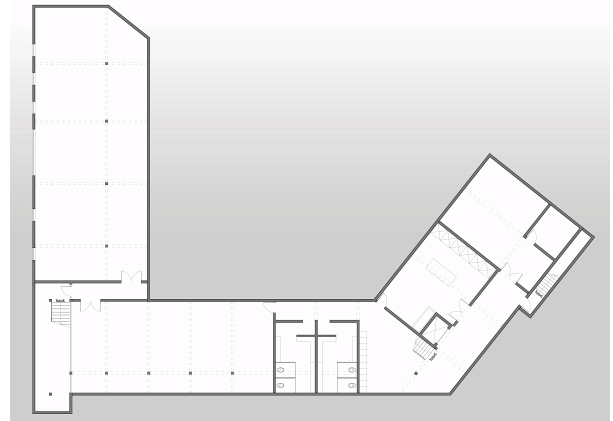


Figure 23 _ Plan niveau 00 | Espaces servants

Le cœur de l'espace central se présentait bien pour y intégrer des casiers sécurisés afin d'offrir aux résidents la possibilité d'entreposer des effets personnels le temps de leur séjour. De l'autre côté de l'escalier central, une buanderie ainsi qu'un coin lavage pour animaux sont aménagés dans le but de répondre aux besoins de cette clientèle et d'offrir un espace adapté pour s'occuper de leurs compagnons canins. Finalement, un espace de stockage de nourriture et de dons (comestibles ou non) a été prévu dans l'aile nord de même qu'une pièce réfrigérée pour y conserver des surplus de nourriture.

Dans l'ensemble, le projet cherche à offrir aux occupants un lieu de transition où rue, toit et nature se succèdent et se complètent dans l'objectif de les accueillir sur la rue et de leur donner toutes les ressources nécessaires pour qu'ils débutent ensuite une nouvelle aventure de manière autonome et responsable. Ce parcours leur garantit une grande liberté et un profond sens de dignité humaine. Les ouvertures à travers le projet sont généreuses pour conserver ce lien avec l'extérieur alors que l'accès aux espaces verts se veut facile et multiple. Sur le plan formel, la proportion circulation / habitation gravite autour du 30% / 70% vu le rôle d'interface de transition donné à la circulation qui comprend aussi les espaces communs aux étages. C'est dans cette zone de circulation que prennent place des échanges pour amener les résidents à tisser de nouveaux liens.



Figure 24 _ Coupe C | Dynamique des espaces privés/partagés

Matérialité des façades



Figure 25 _ Perspective de l'Alinéa | Point de transition vers un nouveau départ

Les lattes de bois ont été choisies comme matériau pour habiller les façades du projet, le bois étant une ressource abondante en Outaouais. Depuis le début, l'utilisation du bois reflète un désir d'apporter de la chaleur au bâtiment afin de se détacher complètement du refuge bétonné et froid que plusieurs ont fréquenté dans la rue. Une attention particulière a aussi été accordée à l'image que l'architecture du projet renvoie à la communauté et aux nouveaux venus, une image qui se ressent particulièrement de la rue, d'où l'importance d'un choix judicieux pour la matérialité. Le débord de toit formé par le volume supérieur procure une protection à l'entrée, alors que cette dernière se veut plutôt discrète, mais identifiable.



Figure 26 _ Élévation Est | Façade sur rue

Puisque l'escalier de service s'inscrit dans le parcours des occupants au bout de l'interface de transition, son traitement se veut tout autre que celui d'un escalier d'issue. C'est pourquoi il est très ouvert sur l'extérieur et bénéficie d'un éclairage naturel généreux. Ces parois vitrées lui confient le rôle d'espace tampon pour recueillir la chaleur en hiver et pour éviter une surchauffe dans les espaces de vie du rez-de-chaussée en été. Il dessert aussi le toit jardin à l'arrière du bâtiment. Les fenêtres des différents locaux de la plateforme de travail sont quant à elles plus ponctuelles et s'ouvrent dans la partie inférieure.



Figure 27 _ Élévation Sud | Façade sur bâtiment adjacent

La façade ouest donne sur la cour arrière aménagée pour les résidents. Les aires de repas et de détente se prolongent à l'extérieur en période estivale, les portes s'ouvrent complètement sur la cour afin que les occupants puissent profiter du soleil dès le début de l'après-midi jusqu'aux derniers rayons. Aux étages, la conservation des travées de logements et le jeu de creux (balcons) et de pleins (fenêtres) facilitent la lecture des fonctions du bâtiment. La trame structurale étant assez régulière, les ouvertures offrent à cette façade un rythme plus intéressant tout en conservant sa simplicité.



Figure 28 _ Élévation Ouest | Façade sur cour arrière

La façade nord fait face au parc, un espace qui appartient originalement à l'Alinéa puisqu'il se trouve sur son lot, mais qui est aménagé en jardin communautaire afin d'en faire profiter les résidents du quartier. Au grand bonheur des occupants de la maison de transition – et probablement des voisins, ce parc accueille les animaux et laisse place à la créativité de la communauté par l'entremise de modules en béton disposés à la verticale et placés ponctuellement sur le site. Ces tableaux blancs servent de support pour y réaliser en tout légalité un graffiti ou encore y partager une exposition de photos, offrant ainsi une plateforme de diffusion à des gens dont le discours est parfois ignoré.



Figure 29 _ Élévation Nord | Façade sur parc commun

5.3 Retour sur le projet

Le lien entre l'essai et le projet se reflète clairement tant dans le discours que dans les intentions conceptuelles. Cependant, comme dans la majorité des projets réalisés à l'École d'architecture, le manque de temps constitue l'ennemi principal qui nous empêche de pousser plus loin nos idées. Certaines idées et intentions conceptuelles présentes dans mon discours auraient méritées du temps supplémentaire pour les ressentir davantage dans le projet architectural. En fait, le scénario idéal serait de pouvoir développer le projet jusqu'à la réalité. C'est particulièrement le cas pour l'Alinéa puisqu'il s'agit d'un projet qui se vit, qui prend forme avec les gens. Le papier ne lui rend pas justice et il faudrait le construire pour en voir réellement les bienfaits sur la communauté de sans-abri et sur leur cheminement vers une réintégration sociale durable. Ces notions de communauté, d'interaction entre les intervenants du milieu et les personnes en situation de précarité, d'entraide envers les citoyens de la Ville de Gatineau et les résidents de l'Alinéa, de participation communautaire par l'entremise du jardin et de sa culture maraichère, il aurait été souhaitable de les voir davantage, de les sentir sur les images du projet autant que dans mon discours.

C'était d'ailleurs une intention de départ que de partager mes idées et le développement de mon projet avec le directeur du CIPTO, monsieur Yves Séguin, qui s'était montré très touché par mon intérêt envers la communauté de sans-abri de l'Outaouais. Malheureusement, étant donné la distance entre Québec et Gatineau et la durée très limitée de mes rares séjours dans la région au cours de cette session, nous n'avons pas eu l'occasion de se rencontrer à nouveau afin que je recueille son regard professionnel sur le projet. Cet échange m'aurait possiblement mené vers un tout autre projet ou aurait pu bonifier les idées avancées dans le présent essai (projet). Toutefois, grâce à mon implication dans le projet *J'habite la ville* avec les jeunes de la rue de la ville de Québec, j'ai pu en retirer de nombreux éléments pertinents qui ont confirmé certaines intentions conceptuelles ou qui ont été intégrés au sein du projet d'architecture.

Dans un autre ordre d'idées, sur le plan des logements, la proposition d'un aménagement flexible et appropriable par les occupants, malgré la superficie limitée, donne envie de pousser l'idée plus loin et de concevoir un mobilier adaptable à leurs besoins et souhaits. Cette échelle permet de manipuler un autre aspect intéressant d'un tel projet, celui du design et c'est en travaillant avec une clientèle mixte aux parcours très variés comme les itinérants qu'on constate que les défis de design qui en découlent sont multiples et laissent place à une grande liberté chez le concepteur.

6. Conclusion

La mise de l'avant d'une approche sensible aux besoins des personnes en situation de précarité nécessite au préalable un engagement de l'architecte à une cause sociale d'envergure où son rôle premier est d'améliorer la qualité de vie de ces personnes, sur le plan physique, émotionnel et sociétal, par l'intermédiaire de l'architecture. Dans le cadre de cet essai (projet), la démarche de recherche-crédation souhaitait ne pas se limiter uniquement à l'aspect théorique du sujet, mais tentait également de tirer profit du partage de connaissances avec les intervenants sociaux qui s'impliquent directement auprès de la communauté de l'Outaouais afin d'initier l'exploration de nouvelles solutions architecturales.

Par son ancrage au sein d'un groupe existant de sans-abri, la démarche de recherche-crédation se veut axée sur les besoins propres de ces individus, tout en demeurant réaliste face au contexte d'implantation et consciente de la complexité des enjeux liés au phénomène de l'itinérance. En effet, l'Alinéa s'inscrit en réponse aux enjeux contextuels à l'origine du projet et aux enjeux conceptuels qui ont orienté les lectures tout au long de la session. La prise en considération du contexte socioéconomique des personnes en situation de précarité se traduit par la mixité de clientèle à laquelle s'adresse le projet, les fonctions auxquelles répond le programme ainsi que les services d'encadrement offerts au sein de l'établissement. Les enjeux conceptuels qui en émanent ont été traités dans le projet non pas individuellement, mais bien comme des éléments interdépendants formant un tout unificateur. La mixité des fonctions et des usagers, la recherche du confort physique et psychologique des occupants, la création d'espaces favorisant les interactions sociales, l'image véhiculée par l'architecture du projet, le sentiment d'appartenance et de responsabilité alimenté entre autre par le fait d'habiter en communauté... Ce sont tous des éléments qui nourrissent l'ambiance du lieu et qui défendent le rôle premier de l'Alinéa : celui de pont entre la précarité et la stabilité, où le statut social de l'individu évolue de *passif assisté* à celui d'*acteur engagé*.

Considérant l'architecture comme le reflet de nos attitudes sociales, de nos aspirations et de nos valeurs²⁹, le projet Alinéa se veut démonstratif d'une conception architecturale accueillante, appropriable et porteuse d'un sens de dignité. Il explore particulièrement la façon dont l'ambiance du lieu, la transition d'un espace à un autre ainsi que les interactions entre une mixité d'individus et de fonctions peuvent procurer un effet bénéfique sur une personne en situation de précarité et l'aider ainsi dans son cheminement vers un mode de vie stable et durable au sein de la société.

²⁹ DAVIS, Sam. *Designing for the homeless: architecture that works*, University of California Press, Berkeley, 2004, p.23

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHITECTURE FOR HUMANITY. *Design like you give a damn: Building Change from the Ground Up*, Abrams, New York, 2012
- BELL, Bryan. *Good deeds, good design: Community service through architecture*, Princeton Architectural Press, New York, 2004
- BELL, Bryan et Katie WAKEFORD. *Expanding architecture: Design as activism*, Metropolis Books, New York, 2008
- CARDU, Emmanuelle. *IBED : Le cas d'un centre d'hébergement pour personne sans domicile fixe en plein cœur de la ville de Montréal*, Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch, École d'architecture, Université Laval, Québec, Hiver 2013
- CARLING, P. J., *Return to community : Building support systems for people with psychiatric disabilities*, Guilford Press, 1995.
- DAVIS, Sam. *Designing for the homeless: architecture that works*, University of California Press, Berkeley, 2004
- GAETZ, S., SCOTT, F. and GULLIVER, T., *Housing First in Canada : Supporting Communities to end Homelessness*, Canadian Homelessness Research Network Press, 2013
- GAGNON, Oliver. *Architecture et Itinérance : Un centre d'hébergement et de services pour sans-abri au cœur de la ville de Québec*, Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch, École d'architecture, Université Laval, Québec, Hiver 2007
- GILLIS, L., DICKERSON, G. and HANSON, J., *Recovery and homeless services : New directions for the field*, The Open Health Services and Policy Journal, Volume 3, p. 71-79, 2010
- GOUVERNEMENT du Québec. *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, Politique nationale de lutte à l'itinérance, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014
- HOUSING FIRST, *Overview of Housing First*, Mental Health Commission of Canada, Canada, 2014
- INSTITUT NATIONAL de Santé publique du Québec. *Avis sur la pertinence des services d'injection supervisée*, Analyse critique de la littérature, Juin 2009

JOUAUX, Lucile. *Pour une pratique innovante dans l'accompagnement de personnes SDF : itinérances et liens d'accompagnement*, Édition l'Harmattan, Paris, 2014

KOPEC, David Alan. *Environmental psychology for design*, Fairchild Books, New York, 2012

PARADIS, Isabelle. *Recherche sur l'itinérance en Outaouais*, 3 volets, Projet de recherche dans le cadre du programme Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), Novembre 2003

RAISING THE ROOF (v.f. Chez toit), *Des solutions à long terme au problème de l'itinérance : Nos travaux, nos réussites et notre impact*, Rapport annuel 2013-2014, Toronto, 2014

RICHTER GREER, Nora. *Design for the homeless*, In PREISER, Wolfgang F. E., VISCHER, Jaqueline C., WHITE, Edward T. / *Design intervention: Toward a more humane architecture*, Routledge revivals, New York, 2015

TSEMBERIS, S. GULCUR, L. and NAKAE, M., *From streets to homes : The pathways to housing consumer preference supported housing model*, Alcoholism treatment quarterly, pp. 113-131, 1999

TSEMBERIS, S. GULCUR, L. and NAKAE, M., *Housing first, consumer choice and harm reduction for homeless individuals with a dual diagnosis*, American Journal of Public Health, pp. 651-656, 2004

Entretien.

SÉGUIN, Yves. Entretien le 29 octobre 2015. Directeur général du Centre d'Intervention et de Prévention en Toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO).

Film.

CHAUMONT, Pascal. *Dans la rue : 72h d'itinérance*, Productions Chaumont, CinéFête, Montréal, 2011

Sites web.

<http://www.raincityhousing.org/>

<http://www.raisingtheroof.org/>

<http://www.communityinsite.ca/>

<http://www.legiteami.org/>

<http://www.nuitdessansabri.com/>

<http://www.endhomelessness.org/>

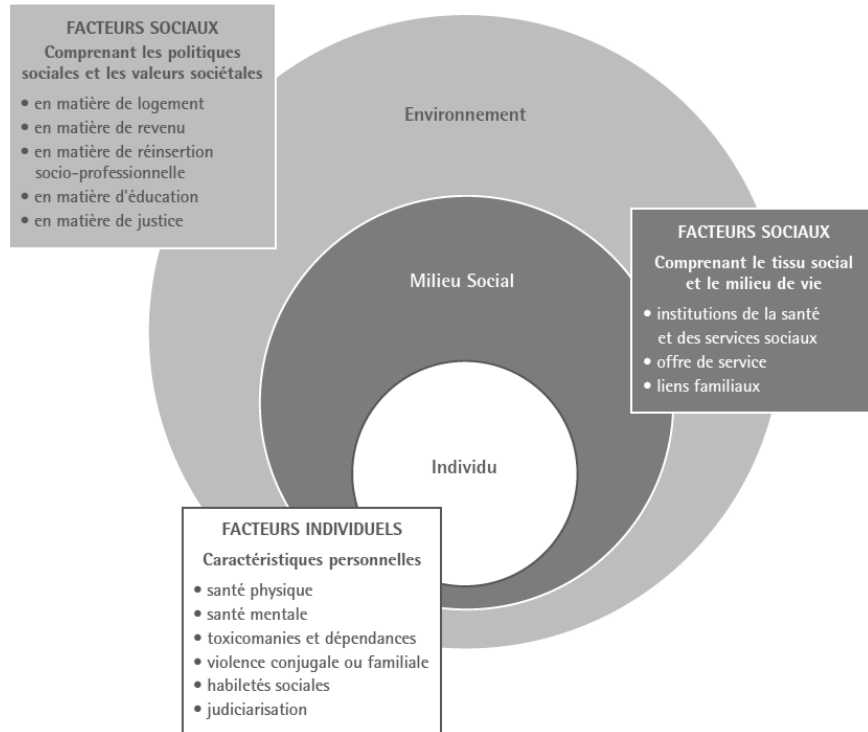
<https://pathwaystohousing.org/housing-first-model/>

ANNEXES

Annexe 01. Planches finales | Critique du 15 avril 2016 – 3 panneaux de 36po x 72po

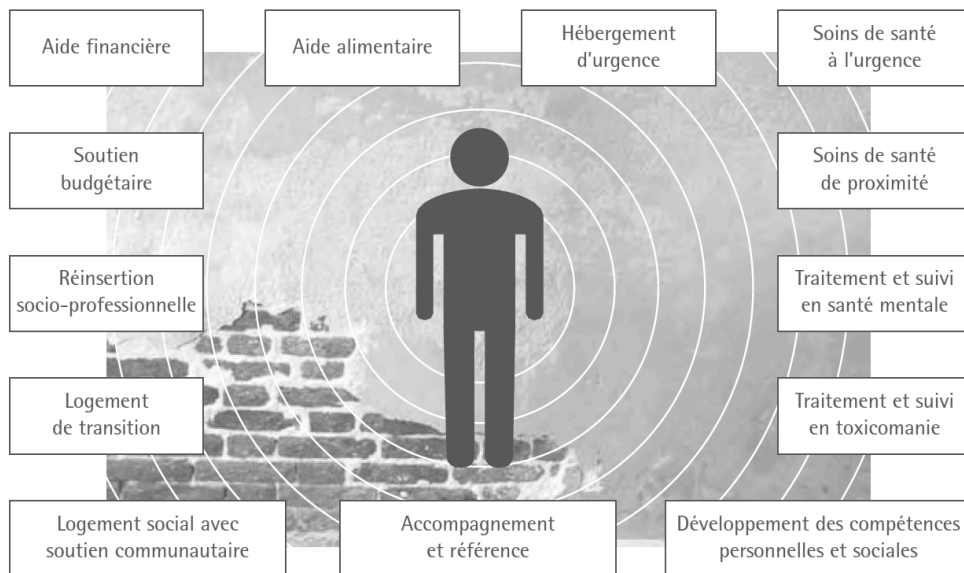


Facteurs explicatifs de l'itinérance



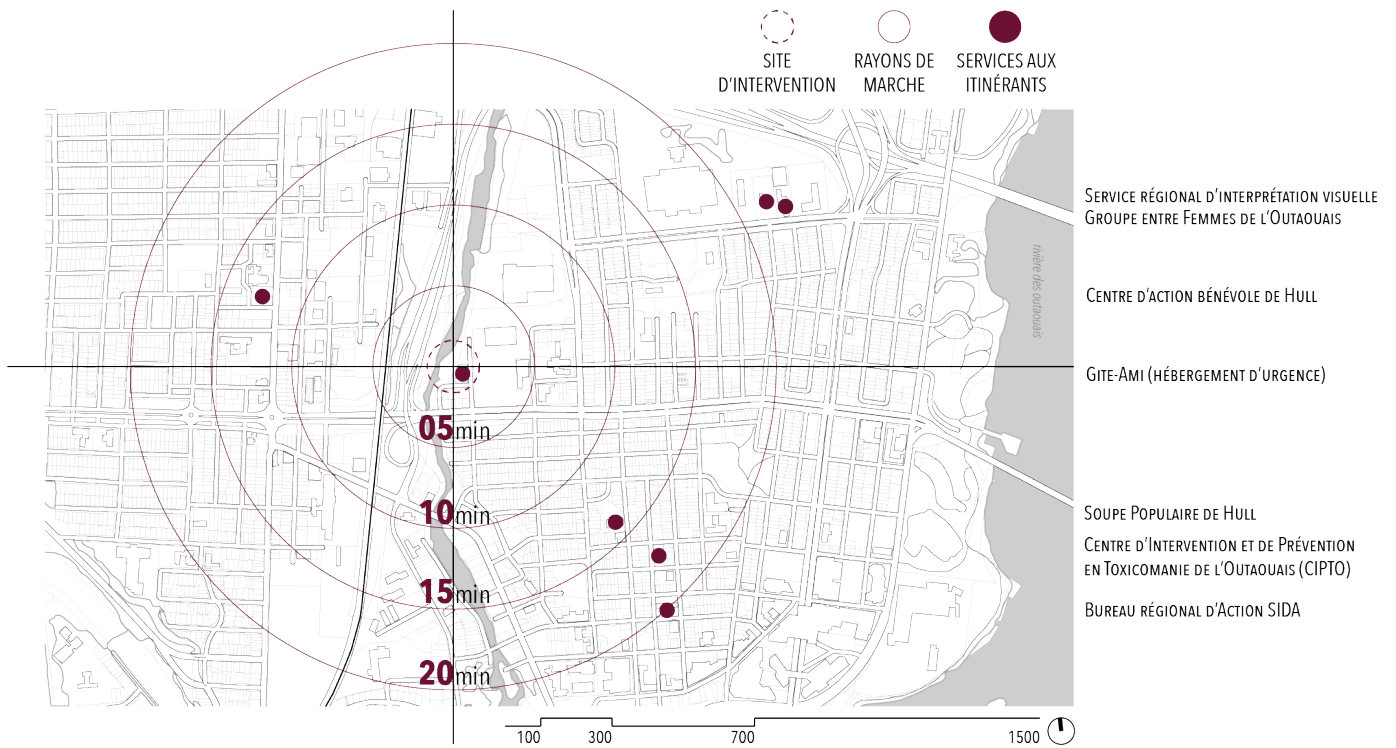
L'itinérance au Québec. Cadre de référence | Gouvernement du Québec, 2008

Gamme des services en itinérance

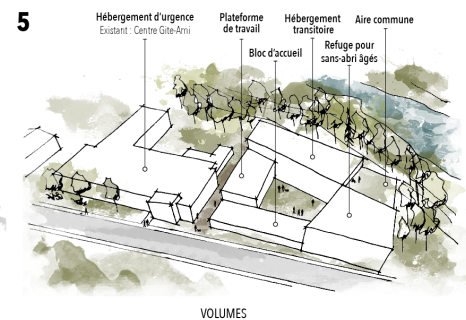
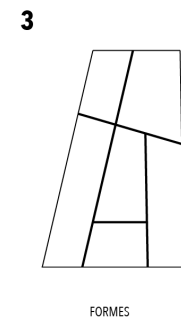
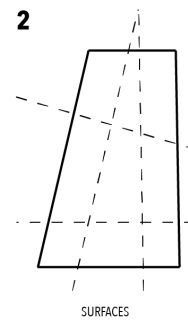
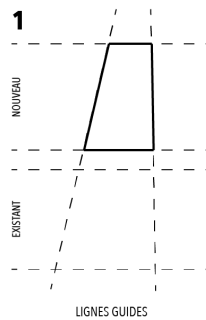
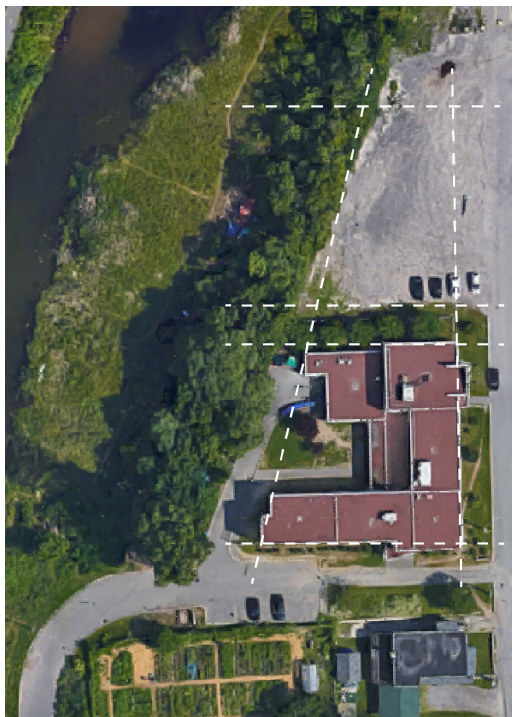


L'itinérance au Québec. Cadre de référence | Gouvernement du Québec, 2008

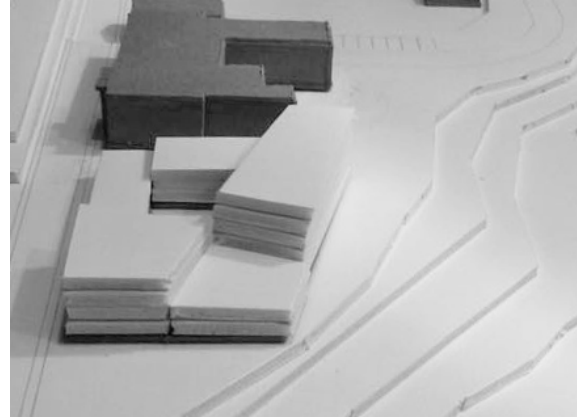
Annexe 03. Analyse préliminaire de site | Distribution des services aux itinérants



Annexe 04. Esquisse | Automne 2015



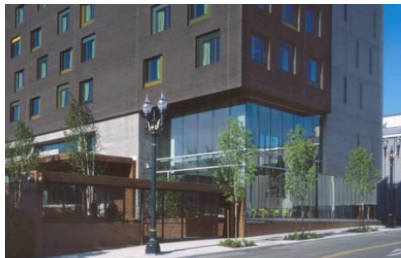
Esquisse de la critique préliminaire | 21 novembre 2015



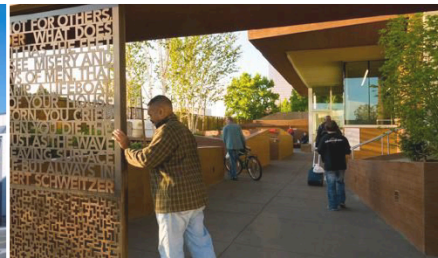
Photos de maquette | 21 novembre 2015

Annexe 05. Précédents | Enjeux communs au projet d'architecture

Bud Clark Commons, Portland, OR [2011]



MIXITÉ DES FONCTIONS
shelter [90 beds], day center and housing [130 studios]



AMBIANCE DU LIEU + IMAGE VÉHICULÉE PAR L'ARCHITECTURE
community, accessibility and design innovation

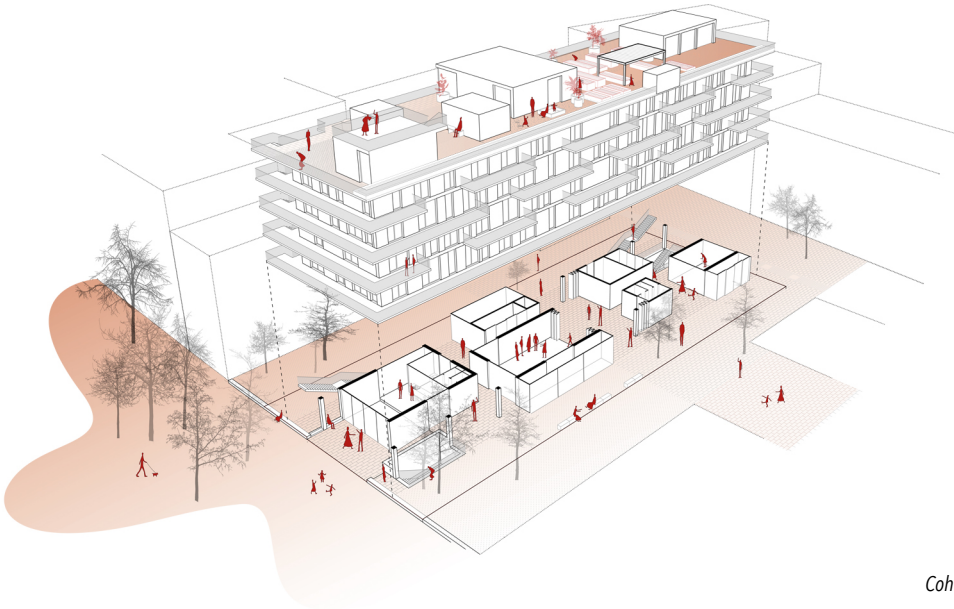


INTERACTION SOCIALE
private courtyard for men and women

- > Atteinte d'un **équilibre** entre une programmation complexe, une approche conceptuelle progressive et une méthode de construction durable
- > Mission = favoriser la **transition** d'un sans-abri vers un hébergement stable et permanent
- > Objectif atteint par une **architecture** bien pensée aliant forme et fonction

Holst Architecture + Mayer/Reed Landscape Architect | Photographies : holstarc.com

Annexe 06. Précédents | Traitement des espaces partagés



Cohousing Vienna | Photographie : Einzueins architektur

Annexe 07. Précédents | Transition par la coursiere



Brutopia | Stekke+Fraas architects



House in Yamanote, Japan | Katsutoshi Sasaki



Viviendas de proteccion | Toni Girones

Annexe 08. Précédents | Liberté des ouvertures



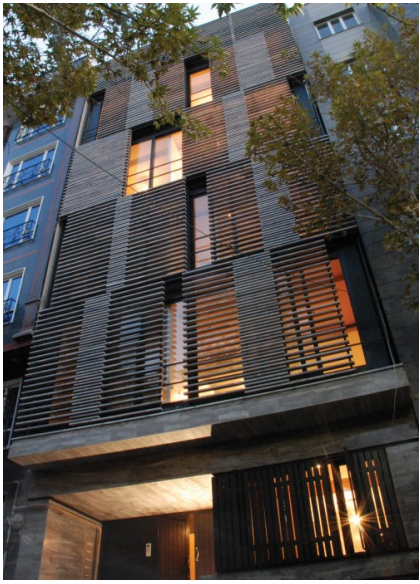
Social housing project



Housing tower | Kripalu Center



Escherpark. Apartment Buildings, Zürich | HIC Arquitectura



Checker Box, Tehran, Iran

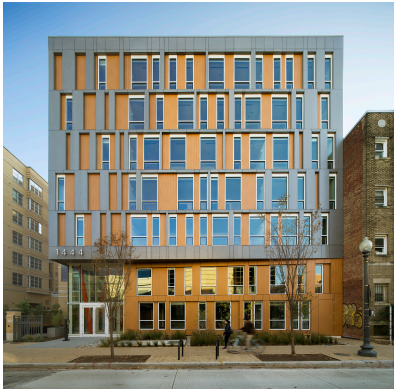
Annexe 09. Autres précédents intéressants | Programme



Édifice Sherpa, Québec | Lafond Côté Architectes



Maison de Rodolphe (sans-abri et chiens) | Patriarce & Co



La CASA | Studio Twenty Seven Architecture



Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans-abri | Hubert & Roy Architectes

